



I WELCOME

DOSSIER DE PRESSE

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

2016-2018

CONTACT PRESSE

Service presse Amnesty International France

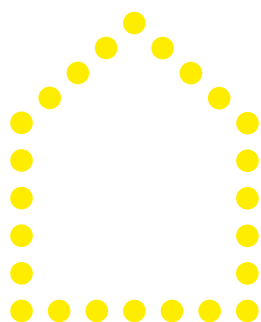
Tel. : + 33 (0) 1 53 38 65 41 | Port. : + 33 (0) 6 76 94 37 05

spresse@amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL







I WELCOME

SOMMAIRE

1. I WELCOME : UNE CAMPAGNE MONDIALE	p. 4
1.1 DES SOLUTIONS EXISTENT	p. 5
1.2 LE DÉCRYPTAGE	p. 6
2. I WELCOME : LA MOBILISATION EN FRANCE	p. 8
2.1 LE CHOIX DE L'ACCUEIL	p. 8
2.2 REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DES DÉBATS	p. 10
3. I WELCOME : LES FAITS & CHIFFRES	p. 11
3.1 RÉFUGIÉS : LE SENS DES MOTS & DES IMAGES	p. 11
3.2 LES QUATRE CHIFFRES À RETENIR	p. 13
4. LES RESSOURCES	p. 14
5. CONTACTS & COMPLÉMENTS D'INFORMATION	p. 16

«La France a l'opportunité de jouer un rôle clé sur la scène internationale afin de promouvoir le partage des responsabilités entre les États à l'égard des réfugiés. La crise liée à l'accueil des réfugiés est mondiale mais des solutions existent.

La volonté politique ne doit plus faire défaut. Les responsables politiques doivent entendre et porter la voix des citoyens français.»

Camille Blanc, présidente d'Amnesty International France



1. I WELCOME, UNE CAMPAGNE MONDIALE EN FAVEUR DE L'ACCUEIL ET DE LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

Lancée par Amnesty International en amont du Sommet des Nations unies sur les réfugiés et migrants à l'automne 2016, **la campagne mondiale I WELCOME appelle à la mobilisation citoyenne et à la solidarité entre États** afin que soit mis en place un meilleur partage des responsabilités de protection et d'accueil des réfugiés tel que le droit international l'exige.

À l'heure actuelle, plus de 25 millions de personnes ont fui leur pays pour échapper à la guerre, la torture ou les violences. La moitié de ce nombre record sont des femmes et des filles.

En provenance de Syrie, d'Érythrée, du Myanmar, ou de pays d'Amérique centrale (Honduras, Salvador et Guatemala), les réfugiés ont continué de risquer leur vie à la recherche d'une protection internationale. Contraints d'affronter les dangers de la mer et des frontières terrestres, ils sont exposés aux mauvais traitements, manœuvres d'extorsion et violences aux mains des forces de l'ordre, des bandes criminelles, des passeurs et des personnes se livrant à la traite des êtres humains ; les femmes, les jeunes filles et les enfants sont les premières victimes de ces violences.

Amnesty International déplore que cette crise mondiale des réfugiés, loin de jouer le rôle de catalyseur en faveur d'une réponse mondiale et collective fondée sur les droits humains, soit devenue au contraire un prétexte pour fermer davantage les frontières au détriment des personnes réfugiées.

Partout dans le monde, des personnes se mobilisent pour venir en aide aux réfugiés. Cette volonté d'accueillir est aux antipodes de la politique pratiquée par les États et du discours des dirigeants qui tournent le dos à leurs obligations de protection des réfugiés.

À travers la campagne I WELCOME, Amnesty International donne de l'écho aux voix de la solidarité et du partage de l'accueil pour faire respecter les droits des réfugiés.

1.1 DES SOLUTIONS EXISTENT

Aujourd'hui, les personnes qui fuient leur pays pour sauver leur vie risquent la mort, sont exposées à la violence ou subissent des conditions de vies indignes.

Cette situation n'est ni inévitable ni immuable. Elle trouve son origine dans des décennies de choix erronés faits par les dirigeants mondiaux, qui ont consisté à protéger les frontières au détriment des réfugiés, maintenir ces personnes à tout prix à distance, les refouler, et ne pas investir dans des procédures d'asile et des dispositifs d'accueil conformes au droit international.

Ces choix, il est temps de les modifier pour sauver et protéger des vies et enfin mettre un terme à la crise mondiale des réfugiés.

Amnesty International demande aux États de :

• Organiser l'accueil des réfugiés afin de les soustraire aux routes dangereuses de l'exil

Poussés par la nécessité de sauver leur vie, les gens continuent de chercher la sécurité. Les passeurs trouvent toujours de nouvelles routes en réaction aux mesures policières et aux fermetures de frontières.

En rompant avec cette logique et en ouvrant des voies légales et sécurisées, les autorités pourraient coordonner la prise en charge de ces personnes avant même leur départ et ce, afin de leur organiser en toute sécurité un accueil digne. Ainsi, munis d'un visa, les réfugiés seraient protégés et non plus à la merci des trafiquants.

Plusieurs options s'offrent aux États pour permettre aux réfugiés de se déplacer en sécurité :

- ▶ La réinstallation pour permettre aux réfugiés les plus vulnérables de rejoindre un pays plus sûr
- ▶ La réunification familiale des réfugiés
- ▶ Les visas « asile » ou humanitaires
- ▶ La délivrance de visas étudiants ou de permis de travail valables aussi pour les réfugiés

• Ne pas conclure d'accord ayant pour objectif de refouler les réfugiés

En 2016, l'Union européenne (UE) a conclu un accord avec la Turquie qui vise à renvoyer tous les réfugiés vers ce pays. Cet accord a été conclu alors que ce pays ne respecte pas le droit des réfugiés allant jusqu'à leur renvoi vers l'Irak, la Syrie et l'Afghanistan. Alors qu'il y a violation des principes fondamentaux du droit international des réfugiés, cet accord est devenu, pour l'UE, un modèle d'entente à étendre à d'autres pays (Libye, Éthiopie, Niger).

Ces accords que l'UE cherche à conclure portent atteinte au droit inaliénable de solliciter l'asile pourtant garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Les personnes réfugiées sont ainsi mises en danger.

Amnesty International exhorte les États à ne pas conclure de tels accords mais plutôt à offrir à ces personnes dès leur arrivée, un accueil digne et un accès à des procédures justes et équitables.

• Protéger les réfugiés dans leur premier pays d'accueil

Actuellement, les pays qui accueillent la grande majorité des réfugiés tels que la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Ouganda, le Pakistan, l'Iran ou la Malaisie n'offrent pas une protection effective.

Les réfugiés sont au mieux tolérés dans des camps ou, au pire, vivent à la rue. Très souvent, l'accès à des papiers en règle leur est refusé. Les enfants peuvent être privés d'école, certains sont même obligés de travailler pour aider leurs parents à payer un logement souvent surpeuplé et insalubre.

Comme tous les États, ces premiers pays d'accueil doivent mettre en place des systèmes justes et efficaces pour protéger et accueillir les réfugiés. Ils doivent également bénéficier des ressources nécessaires pour le faire. **Les pays les plus riches doivent être solidaires avec les États qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés** : les aides financières promises doivent être versées. Les appels humanitaires en faveur des réfugiés sont rarement honorés. Les ressources manquantes peuvent parfois représenter plus de la moitié du budget requis. Par exemple en Ouganda, seules 18% des actions du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) ont été financées, en mai 2017.



Réfugiés et migrants attendant à la frontière de la Macédoine près du village d'Idomeni, en Grèce, le 24 août 2015 © AI (Photo: Richard Burton)

1.2 DÉCRYPTAGE



© Pierre Morel et Cyril Marcihacy

“Accueillir est un acte positif, profondément humain, deux caractéristiques qu’il est essentiel de valoriser dans les temps présents.”

Responsable du programme *Protection des populations* à Amnesty International France, **Jean-François Dubost** livre un éclairage sur la crise mondiale des réfugiés.

► Pourquoi parle-t-on de crise mondiale des réfugiés ?

Pour au moins deux raisons. La première tient au nombre de personnes réfugiées aujourd’hui. Il n’a jamais été aussi élevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le monde entier est concerné par cette situation. Le caractère mondial découle aussi de la façon dont les États réagissent à l’arrivée, à leurs frontières et sur leur territoire, de réfugiés. Ils ferment et protègent leurs frontières au détriment de la protection même de ces personnes.

En réalité nous devrions parler de **crise mondiale de l’accueil ou de la protection des réfugiés** plutôt que de crise mondiale des réfugiés. En effet, le droit international est clair sur la protection qui doit être offerte aux personnes réfugiées. Qu’il s’agisse de leur protection sur les routes de l’exil, aux frontières, dans des pays de transit, dans les pays d’accueil, du temps de leur procédure d’asile, le droit international, régional et souvent national répond à toutes ces questions. **La crise vient essentiellement de la façon dont les États démontrent une incapacité ou un refus d’appliquer ce droit mettant par conséquent en danger des vies humaines.**

En Europe, face à des exils continus, des drames en mer, on peut comprendre le sentiment de certaines parties de la population européenne d’être « dépassées ». Mais les causes de ce ressenti ne proviennent pas nécessairement du nombre de personnes qui arrivent à nos frontières mais plutôt du traitement politique, médiatique et administratif dont vont faire l’objet ces personnes en entretenant le spectre de l’invasion. Il n’est plus question d’hommes, de femmes et d’enfants en souffrance, mais d’un phénomène effrayant qu’il faut à tout prix gérer voire éradiquer. Inévitablement, **la peur prend le pas sur la solidarité.**

L’accueil des réfugiés, comme la question plus large des étrangers est prisonnière des intérêts nationaux, en particulier en période d’élections. L’incompréhension de l’opinion publique peut largement provenir d’une absence de perspective et de vision à long terme dans les choix et réactions politiques qui ont été faits depuis plusieurs années.

La **nécessaire solidarité entre les États**, c’est-à-dire concrètement le choix de travailler de concert, dans le même sens, dans un esprit de confiance mutuelle et de respect des décisions collectives prises, est absente. L’épisode de la « route des Balkans », en été et automne 2015, au cours duquel la seule harmonie des États pour répondre à l’arrivée de nombreux réfugiés a été de fermer leurs frontières et rétablir les contrôles intérieurs les uns à la suite des autres, en ordre dispersé, illustre tristement l’absence de vision européenne et de solidarité entre les États.

De telles réactions ont très probablement plus inquiété et renforcé le sentiment d’être dépassé, que donné confiance en la capacité et les compétences de 27 États membres à répondre dignement à ces situations d’humains en détresse.

► À l’heure où les États européens, dont la France, traversent une crise économique, comment ne pas vouloir privilégier d’abord les sans-domiciles français plutôt que des réfugiés ?

Cette objection est récurrente. On peut la comprendre.

Accéder à un logement décent est un droit, humain, universel et garanti par des textes internationaux, au même titre que l’accueil des réfugiés et de leur protection. Derrière une apparente opposition, il y a un même problème : des droits qui existent pour toutes et tous ne sont pas respectés. Et il n’y a pas de hiérarchie entre les deux. Ils ont la même valeur. Il y a donc une question fondamentale de choix et de volonté politique. **Respecter les droits humains doit être une priorité**, une exigence tout simplement car il s’agit de respecter l’être humain.

► **La difficulté dans l'accueil des réfugiés, notamment de Syrie, tient au fait qu'ils sont de culture et de religion différente. N'est-ce pas réhibitoire ?**

La différence de culture des réfugiés n'est pas une chose nouvelle. L'histoire de l'asile est très ancienne. La différence des réfugiés vis-à-vis de la société d'accueil s'est toujours posée. Il y a une « peur probable de l'étranger », une incertitude qui va se parer des atours de l'objectivité.

Au-delà de la différence des autres, il faudrait aussi s'interroger sur notre propre identité – souhaitons-nous des sociétés solidaires et accueillantes ou fermées et indifférentes ?

Accueillir est un acte courageux, honorable et à célébrer. On n'a pas assez valorisé me semble-t-il la spontanéité des citoyens français qui suite au décès sur une plage d'un petit garçon de Syrie ont spontanément offert d'héberger des personnes réfugiées. Or, de telles propositions sont loin d'être anodines. C'est une décision forte de se dire que l'on met à disposition une partie de chez soi pour protéger une personne. De même, doivent être valorisées les nombreuses communes de France qui ont accueilli des personnes réfugiées, en famille ou non, et où manifestement tout se passe très bien.

Accueillir est un acte positif, profondément humain, deux caractéristiques qu'il est essentiel de valoriser dans les temps présents. C'est aussi une façon de se dire que l'on n'est pas inactif et surtout impuissant face aux malheurs du monde.

► **Quelle est la solution à la crise de l'accueil des réfugiés ?**

À l'heure actuelle, les personnes en danger ont trois choix : vivre sous les bombes ou les menaces dans leur pays, survivre sans avenir dans un pays voisin ou risquer leur vie dans l'espoir de rejoindre un pays plus sûr.

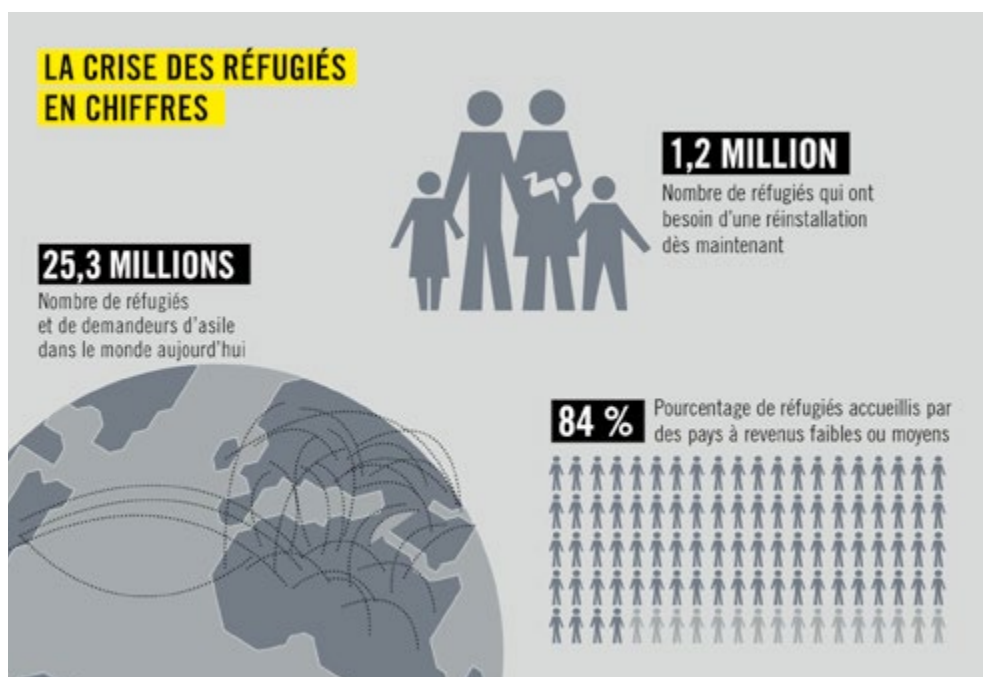
Il n'existe pas une solution à cette crise, mais plusieurs. Aucune ne peut à elle seule résoudre tous les aspects de cette crise. Il faut :

- **Mettre fin aux conflits ou aux violations qui forcent des personnes à fuir :** cette solution est idéale pour les personnes qui subissent des violences mais ne se fait pas en un jour. Tandis que les parties prenantes œuvrent pour cette solution, il faut protéger les personnes qui continuent de fuir.

- **Protéger les personnes dans les premiers pays d'accueil.** Cette solution consiste à assurer un accueil digne des réfugiés (logement, accès aux soins, nourriture...) mais aussi la protection contre un renvoi vers une situation dangereuse. Cette solution est indispensable mais étant donné que ces pays ont des ressources limitées et accueillent déjà un grand nombre de personnes, d'autres pays doivent partager l'accueil des réfugiés.

- **Permettre aux réfugiés de rejoindre un autre pays en sécurité.** Les pays riches doivent fournir des visas pour permettre aux réfugiés de se déplacer sans risquer leur vie et organiser l'accueil digne des personnes.

Des solutions pour en finir avec cette crise existent. Elles sont pragmatiques, de bon sens et font appel simplement à la solidarité, au partage des responsabilités et au respect des droits humains.





Salem Hhairo avec sa famille (fils, fille et belle-mère), camp de Nea Kavala, dans le nord de la Grèce, 12 juillet 2016 © AI (Photo: Richard Burton)

2. I WELCOME : LA MOBILISATION EN FRANCE

La France est historiquement une terre d'accueil pour les personnes qui ont fui la guerre ou les persécutions. Des réfugiés d'Espagne, du Vietnam ou du Chili ont trouvé refuge en France et ce, même si souvent leur arrivée suscitait par moment des crispations. Ces personnes ainsi que leurs enfants et petits-enfants font partie de la société française.

Alors qu'aujourd'hui, le monde connaît une crise de la protection des réfugiés, il est nécessaire que la France redouble d'humanité et s'ouvre à ces personnes qui recherchent une protection.

Ces personnes grâce à un accueil digne deviennent petit à petit voisins, proches, collègues... L'accueil des réfugiés en France implique toute la société, élus et citoyens.

Fort de ce constat, Amnesty International est résolu à donner une place de choix dans le débat public pour cette histoire de l'accueil.

Avec la campagne I WELCOME, Amnesty International souhaite saisir l'occasion de valoriser les expériences et encourager des initiatives de celles et ceux qui se mobilisent en faveur de l'accueil et de répondre aux craintes exprimées par certains.

2.1 LE CHOIX DE L'ACCUEIL

Sur le terrain, **les militants d'Amnesty International interpellent les maires pour les encourager à augmenter le nombre de places d'accueil dans leur commune**. De nombreuses régions se sont manifestées pour accueillir des réfugiés. C'est le cas, entre autres, dans le Gers, en Alsace et dans les Landes.

Michou Chusseau, porte-parole d'Amnesty International France dans les Landes décrit leurs actions :

« Ici dans les Landes, nous avons créé un collectif avec huit associations de droits humains. Nous avons rencontré une quinzaine de municipalités, le Conseil Départemental, Madame la Préfète et l'Association des Maires qui est très active et motivée.

Sept familles de réfugiés ont déjà été accueillies depuis le Liban grâce à notre mobilisation. Nous attendons encore 200 personnes car tous les acteurs du département se sont engagés pour favoriser l'accueil.

L'engagement du Maire est essentiel, c'est lui qui a pris des risques, interpellé son conseil municipal, qui a fait voter ces engagements. *C'est courageux car il doit faire face à une montée de l'extrémisme, d'un rejet de l'étranger ainsi que des autres problématiques liées aux personnes en situation de précarité dans sa commune qui nécessitent tout autant d'attention.*

L'accueil des premières familles se passe bien. C'est vrai que l'école permet des échanges. Les enfants ont envie de réussir, ils ont vécu des choses très douloureuses. S'ils sont bien accueillis dans les structures scolaires comme à Villeneuve de Marsan, ils ont la volonté de communiquer et de progresser pour eux-mêmes et pour leur famille.

Les réfugiés, c'est une histoire landaise. Finalement, un quart de la population a des origines issues de l'immigration. Ce sont des réfugiés politiques et des migrants qui sont venus travailler, qui ont favorisé l'économie landaise. Nous avons eu des réfugiés, des espagnols, ensuite des boat people, puis des Kosovars... »

Cette mobilisation dans les Landes n'est qu'un exemple de la multiplication des engagements en faveur de l'accueil telle et démontre aux autorités nationales que **la société française a la volonté et la capacité d'accueillir davantage de réfugiés**.

« IL Y A DES MILLIERS DE RAISONS POUR ACCUEILLIR LES RÉFUGIÉS »

Le 20 juin 2017, journée mondiale des réfugiés, nous avons lancé l'action « **Des milliers de raisons pour accueillir les réfugiés** ». Une initiative qui offre la possibilité à chacun de confier la raison pour laquelle il/elle souhaite que la France opte pour le choix de l'accueil.

Pendant un an, des milliers de raisons seront collectées et elles seront adressées au président de la République, le 20 juin 2018, afin de démontrer que la volonté des Français de protéger et d'accueillir les réfugiés est bien réelle !

Cette action sera notamment portée par le **Bus I Welcome** qui a entamé le 20 juin 2017 un périple d'un an qui le mène aux quatre coins de la France.

À chaque étape, des événements de sensibilisation (rencontres, expositions, concerts, etc.) et des actions de mobilisation sont proposées pour engager un dialogue entre la population, les réfugiés et les acteurs de l'accueil.



Retrouvez le **planning du Bus I Welcome** sur amnesty.fr/agenda/bus-tour-refugiés

et l'action « **Des milliers de raisons pour accueillir les réfugiés** » sur amnesty.fr/campagnes/i-welcome

2.2 REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DES DÉBATS



Karam et une de ses filles, dans leur nouveau logement en France © Jean-Marc Viret/Amnesty International

Focus sur l'expérience de Karam, un médecin syrien qui a été accueilli en France depuis la Grèce avec sa famille dans le cadre du programme de relocalisation d'urgence initié par les États européens en septembre 2015 :

« Avant la guerre, notre vie était parfaite sur tous les plans. Je comptais terminer mes études et devenir médecin dans mon pays. Mais mon plan est tombé à l'eau à cause de ce qu'il s'est passé. Ma première fille est née le premier jour du siège de la ville par l'État islamique en 2011. Ça a été très difficile... Pas de nourriture, pas d'électricité, pas de gaz. Ils ont tout bloqué. Je ne pouvais pas donner de lait à ma fille, alors je l'ai envoyée à Damas avec sa mère. Moi, je suis resté. À cette époque, j'étais en dernière année de médecine. En parallèle, je travaillais dans un centre de santé du Croissant-Rouge. Je marchais dans la rue et la seule chose à laquelle je pensais, c'est qu'à tout moment, une bombe pouvait me tuer.

Après avoir obtenu mon diplôme, ma mère a décidé de partir et m'a incité à partir avec elle. Je pense qu'elle attendait que j'aie mon diplôme parce que tous mes frères étaient déjà partis pour l'Allemagne. »

N'ayant aucun espoir de reconstruire leur vie en Turquie, Karam et sa famille ont rejoint la Grèce via un bateau de fortune. À son arrivée en Grèce, Karam a pu prendre connaissance du programme de relocalisation.

« Je suis resté en Grèce, ne sachant pas quel pays allait nous choisir. Pendant tout ce temps – un mois et dix jours précisément, j'ai fait du bénévolat dans le port d'Athènes.

Deux semaines après avoir postulé pour la relocalisation, la frontière a été fermée. Du coup, beaucoup de réfugiés se sont retrouvés coincés dans le port d'Athènes et à Idomeni, à la frontière avec la Macédoine. En tant que bénévoles, on servait des repas, on distribuait des tentes et des vêtements. Je traduisais pour les gens. Après, j'ai travaillé dans un centre de santé pour une association médicale en Grèce.

Au bout d'un mois, le bureau chargé des demandes d'asile nous a appelés et nous a donné rendez-vous pour nous annoncer que la France nous avait acceptés.

C'était vraiment une très bonne nouvelle. Les gens qui avaient été relocalisés en France avant nous, nous avaient dit que tout se passait très bien pour eux là-bas.

Ça fait quatre mois qu'on est ici. On est en sécurité et c'est le plus important. Ce sentiment-là, c'est quelque chose qu'on ne peut pas toucher, quelque chose de précieux dont on ne se rend compte que lorsqu'on en est privé. »

3. I WELCOME : LES FAITS & CHIFFRES

La façon dont les questions de migration sont présentées par les responsables politiques et les médias influence le regard posé sur les réfugiés.

Quand on parle d'exil, certains mots protègent quand d'autres condamnent, dénigrent, déshumanisent. Sachant que derrière tous ces mots, il y a des réalités humaines, difficiles et douloureuses, la campagne I WELCOME recentre le débat sur les personnes et leurs droits.

3.1 RÉFUGIÉS : LE SENS DES MOTS & DES IMAGES

Migrants et réfugiés ne s'opposent pas

Une personne devient migrante lorsqu'elle quitte son pays. Elle peut prendre la décision de le faire ou y être contrainte. Dans ce dernier cas, on parlera de personne réfugiée.

Réfugiés et demandeurs d'asile, les deux faces d'une même situation

Est réfugiée une personne qui part de son pays pour fuir les violences ou les persécutions et qui, pour cette raison ne peut pas y revenir. Un demandeur d'asile est une personne qui a engagé une procédure pour que son statut de personne réfugiée soit formellement reconnu par les autorités de l'État dans lequel elle a trouvé refuge. Tout réfugié a été demandeur d'asile mais tous les demandeurs d'asile ne sont pas reconnus comme réfugiés par les États.

Ni clandestins, ni illégaux

Aucune personne n'est « illégale » par nature. C'est donc la situation des personnes sur le territoire d'un État qui doit être qualifiée. Les questions de l'entrée et du séjour sont avant tout des questions d'ordre administratif : avoir ou non un document. Les personnes sont donc en « situation régulière » ou en « situation irrégulière » selon qu'elles ont ou non les documents requis par un État.

Les réfugiés ne sont jamais en situation irrégulière

Pour se mettre à l'abri, le droit international les autorise à franchir irrégulièrement une frontière. Une fois protégés, les réfugiés n'ont pas le droit d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Au sein de l'UE, cette protection se traduit par le droit de séjourner sur le territoire européen. Les demandeurs d'asile ont également le droit de se maintenir sur le territoire le temps de leur procédure d'asile.

L'exil n'est pas un concours ni un examen : il n'y a pas de candidat

Les expressions « candidat à l'exil » ou « candidat à l'asile » donnent une image erronée de la situation des réfugiés : celle où ils auraient fait le choix de quitter leur pays pour tenter leur chance dans un autre pays. Pour les réfugiés, fuir leur pays n'est pas un choix mais une nécessité.

« flux », « flots », « vagues » : ces termes qui déshumanisent

Souvent pris comme boucs émissaires et désignés comme des « clandestins », des « envahisseurs » exploitant la générosité des pays d'accueil, les réfugiés sont souvent désignés en termes de « flux », de « flots », de « vagues ». Ces différentes expressions, souvent empruntées au lexique des fluides, déshumanisent les réfugiés. Elles font de personnes humaines un « tout », une « masse » souvent menaçante et indistincte. Des verbes comme se réfugier, fuir, partir, rendent davantage compte de l'exil de ces personnes.

Les réfugiés : vulnérables et victimes ?

Les réfugiés sont mis en situation de vulnérabilité car les États ne leur offrent aucun moyen pour éviter de se déplacer dans des conditions qui les exposent à des violences. Les réfugiés ont dû tout quitter : leur travail, leurs études, leurs proches, leur vie... les figer telles des victimes cache leur volonté de reconstruire leur vie ailleurs et ne rend pas compte de leur souci de s'insérer dans la société d'accueil.

Les réfugiés fuient la terreur !

Les réfugiés fuient les menaces, la persécution, les guerres et la terreur. Leur refuser l'asile, c'est les condamner à rester sous le joug de la terreur et de la tyrannie. La question de la sécurité des sociétés d'accueil est rigoureusement prise en compte dans les textes relatifs aux réfugiés. Est exclue de la définition du terme « réfugié », une personne qui a été condamnée pour des actes terroristes et/ou lorsqu'il y a des raisons sérieuses de considérer que la personne constitue une menace grave pour la société.

Comment éviter les clichés et prendre de vrais instantanés

La photo typique des réfugiés les désignant telle une foule d'individus sans visage, renforce les stéréotypes et crée une distance sans rendre compte des réalités complexes auxquelles sont confrontées ces personnes. En revanche, privilégier le portrait d'une ou de quelques personnes favorise l'identification, un peu comme une invitation à se regarder « les yeux dans les yeux ». Il s'agit avant tout d'individus qui ont leur propre histoire à raconter plutôt que des victimes impuissantes. Animée par une force et un courage ces personnes jouissent de dignité et les prises d'images doivent respecter leur sécurité. Pour ne pas tomber dans le sensationnalisme, l'éthique et l'équilibre doivent inspirer le travail de celui qui souhaite rendre compte.



En haut, à gauche: Réfugié, Chios, Grèce © Giorgos Moutafis / Amnesty International

En haut, à droite: Réfugiés, Chios, Grèce, 28 novembre 2016 © Giorgos Moutafis / Amnesty International

Ci-dessus: Sur un navire de la marine italienne ayant pris plus de 1000 migrants à bord, août 2014 © Amnesty International

3.2 LES QUATRE CHIFFRES À RETENIR

- **84% des personnes réfugiées sont accueillies par les pays à revenus faibles ou intermédiaires**



Il y actuellement plus de 25 millions de réfugiés dans le monde. Les 6 premiers pays d'accueil de ces personnes sont : Jordanie (2,8 millions), Turquie (2,9 million), Pakistan (1,4 million), Liban (1,5 million), Iran (1 million), et l'Ouganda (1 million).

Par comparaison, la France accueille environ 304 546 réfugiés et était le 15^e pays d'accueil des réfugiés en 2016.

Source : d'après les statistiques du HCR et de l'UNRWA à la fin 2016

- **51% des réfugiés sont des enfants**

Les enfants réfugiés sont particulièrement touchés par le manque de protection. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés estime que 50% des enfants réfugiés ne vont pas à l'école primaire. Les enfants sont aussi vulnérables au mariage précoce, à l'exploitation...

Source : UNHCR

- **Les réfugiés ne représentent que 0,3% de la population mondiale**

Nous comptons aujourd'hui 0,3% de personnes réfugiées dans le monde. Si les 190 pays se départageaient équitablement l'accueil de ces personnes, nous ne parlerions pas d'une « crise des réfugiés » et la situation des personnes réfugiées serait abordée sereinement.

- **100% des réfugiés cherchent à reconstruire leur vie**

Avant que leur pays ne soit déchiré par les conflits, les guerres et l'insécurité, les personnes réfugiées vivaient une vie tout à fait semblable à la nôtre, travaillaient, avaient une vie sociale, des rêves et des passions. Les réfugiés sont des femmes, des hommes et des enfants. Leur vie n'a pas commencé à leur arrivée en Europe et leur fuite n'a pas été motivée par des raisons économiques mais par l'obligation de partir pour survivre.

4. LES RESSOURCES

Pour approfondir les questions relatives aux réfugiés et faire connaître ses combats, Amnesty International réalise et diffuse divers outils de sensibilisation : vidéos de décryptage, formations en ligne, soutien aux œuvres (livres, spectacles et films), fiches d'éducation aux droits humains, etc. Voici quelques suggestions :

En ligne

- **La campagne I WELCOME** sur www.amnesty.fr/i-welcome

Cette page dédiée à la campagne mondiale présente les temps forts, projets, informations et actualités liés à cette mobilisation et propose des actions en ligne.

- **Vidéo « Voir pour comprendre : Les réfugiés »**, 10:35 min.

Pour faire le tour de la question relative aux réfugiés, Amnesty International propose des éléments pour comprendre et agir pour le respect du seul droit qui reste quand tous les autres sont bafoués : le droit d'asile.

- **Vidéo « Réfugiés : une crise mondiale »**, 2:35 min.

Dans le cadre de la campagne mondiale I WELCOME, cette vidéo accompagne la publication du rapport global publié en octobre 2016 et qui dresse un état des lieux de la situation critique des réfugiés dans le monde tout en résumant les solutions possibles pour résoudre cette crise.

- **MOOC : Les droits des réfugiés**

Amnesty International propose un MOOC, un cours en ligne, gratuit et accessible à tous. Quels sont les droits des réfugiés ? Comment les protéger et les défendre ?

L'objectif de ce MOOC, animé par des experts, chargés de campagne et militants d'Amnesty International, est de comprendre les droits des réfugiés et de les promouvoir. En proposant des exemples de situations réelles, cette formation donne les clés pour remettre en cause les préjugés et comportements discriminatoires dont sont victimes les personnes réfugiées. Ce cours est accessible sur www.my-mooc.com/fr/mooc/amnesty-international-les-droits-des-refugies/

Sur grand écran

- **Un Paese di Calabria de Shu Aiello et Catherine Catella**, 90 min. - Sortie en salle le 08/02/2017

Comme beaucoup de villages en Calabre, Riace s'est désertifié avec l'exode rural. Avec une forte impulsion du maire, ensemble les habitants et les réfugiés et migrants font revivre la ville. Le village et ses habitants incarnent l'espoir d'un futur meilleur pour des sociétés solidaires et accueillantes.

- **Bienvenus ! de Rune Denstad Langlo**, 90 min. - Sortie en salle le 07/12/2016

Une comédie atypique pour évoquer un sujet grave. Quand on est propriétaire d'un hôtel quasiment en faillite dans les montagnes norvégiennes, est-ce que la solution ne serait pas de le transformer en centre d'accueil des réfugiés pour profiter de subventions bien opportunes ? C'est le bon plan de Primus, hôtelier peu aimable et pas vraiment ouvert aux autres cultures. L'histoire se déroule en Norvège mais fait écho à ce qui se passe en France et ailleurs en Europe.



- **Fuocoammare, par-delà Lampedusa de Gianfranco Rosi**, 114 min. – Sortie en DVD le 07/02/2017

Ours d'or du festival de Berlin 2016, ce film dévoile le contraste entre la vie paisible à Lampedusa et les tragédies qui se déroulent aux frontières de l'Europe. Cette Europe recroquevillée sur elle-même, qui ne sait pas, qui ne veut pas savoir ce qui se passe à ses frontières. Avec 3 600 morts en mer Méditerranée sur un total de 5 400 décès sur les routes de l'exil partout dans le monde, les côtes européennes sont les plus dangereuses. Et qui sont ces personnes dont les corps, rêves et espoirs reposent au fond de la mer ?

- **Mécanique des flux** - Sortie en salle le 31/08/2016

Rompre « les flux », endiguer les « vagues », dissuader les « clandestins » : une telle logique tente de faire oublier que derrière ces mots, il y a des migrants et des réfugiés ; et que derrière ces statuts, il y a des personnes. Ce film est un outil précieux pour faire comprendre les vies, les souffrances et les espoirs de ces personnes.

- Daral Shaga de la compagnie Feria Musica

Dates de la tournée 2017 : www.feriamusica.org/daralshaga/agenda/

Un projet au carrefour de l'opéra et des arts du cirque. Suivant le parcours croisé d'un émigré sur le retour, et d'un duo père/fille en route vers un ailleurs meilleur, le spectacle aborde le thème de la frontière et de la perte d'identité. Cinq acrobates se confronteront à plusieurs murs, espaces de projection des corps et d'images vidéos, accompagnés dans leur trajet par trois chanteurs, trois musiciens et un chœur fantomatique. Spectacle mis en scène par Fabrice Murgia sur un livret de Laurent Gaudé.

Le coin des lecteurs

- BD - L'Étrange de Jérôme Ruillier, Éditions L'Agreste, 168 p.

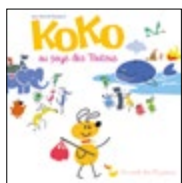
Par un dessin fort et épuré, l'auteur met en scène le parcours d'un clandestin poussé par la pauvreté à tenter sa chance dans un pays jamais nommé. Débarqué dans un pays inconnu dont il ne parle pas la langue, seul et sans papiers, cet homme est ce qu'on appelle un « étrange »... Traité à hauteur d'homme, ce récit captivant met en lumière le destin dramatique des clandestins, en croisant les points de vue sur cette question d'actualité sensible.



- BD - Etenesh : l'odyssée d'une migrante de Paolo Castaldi

Éditions Des ronds dans l'O, 128 p.

Etenesh débarque sur les côtes de Lampedusa presque deux ans après son départ d'Addis Abeba en Éthiopie. Elle garde en elle la mémoire d'un voyage infernal entrepris dans l'espoir d'un avenir meilleur. L'histoire vécue par Etenesh est illustrée dans un style graphique intense et inventif, faisant apparaître à travers les traits des personnages la peur, la douleur, la violence.



- Littérature jeunesse - Koko au pays des toutous de Jean-Benoît Meybec

Éditions Des ronds dans l'O jeunesse, 42 p., dès 4 ans

Un récit à hauteur d'enfant sur le difficile parcours des réfugiés. Koko est heureux au pays des Cabots mais il n'y a plus rien à manger. Pour aider sa famille à survivre, il est obligé de partir vers d'autres contrées. Malheureusement le voyage va s'avérer dangereux et difficile.

- Littérature jeunesse - Avec trois brins de laine (on peut refaire le monde) de Henriqueta Cristina,

Éditions Les Éléphants, 32 p., dès 6 ans

L'ambiance est sombre à la maison. Papa et maman parlent de plus en plus souvent de guerre, de prison et d'exil. Une nuit, la famille s'enfuit vers un autre pays où la pauvreté n'existe pas et où tous les enfants peuvent aller à l'école. Mais la réalité est décevante. Un jour, la mère a une idée pour insuffler un vent de liberté. L'odyssée de cette famille qui fuit la dictature pour trouver la liberté est inspirée d'une histoire vraie.



- Le guide du réfugié

Le Guide du réfugié, c'est un livre, un site et une application qui délivrent des informations claires et pratiques pour celles et ceux qui viennent d'obtenir le statut de réfugiés. Très facile d'accès, le guide associe dessins et textes en 4 langues pour présenter les démarches à suivre pour les papiers, le logement, la santé ou l'emploi et donne un rappel des principaux textes de lois. Parce qu'il rejoint les objectifs de la campagne I Welcome, AIF soutient ce guide en aidant à sa diffusion auprès des publics concernés.

5. CONTACTS & COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Les spécialistes d'Amnesty International sont disponibles pour des interviews. Pour toute demande, merci de contacter le service presse national ou de vous adresser au groupe local de votre région.

Contact presse national

Service presse Amnesty International France

Tel. : + 33 (0) 1 53 38 65 41 | Port. : + 33 (0) 6 76 94 37 05

spresse@amnesty.fr

Trouvez une action, un événement ou un groupe local

www.amnesty.fr/pres-de-chez-vous

Créé en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial rassemblant plus de 7 millions de personnes qui se battent pour faire respecter l'ensemble des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Les enquêtes, menées sur le terrain par les équipes de recherche d'Amnesty International, entraînent la publication de rapports et communiqués qui permettent d'alerter l'opinion publique et les médias sur les violations des droits humains, et d'interpeller les décideurs.

Ils s'accompagnent d'actions de pression par la mobilisation des militants et la sensibilisation du public.

Indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse, Amnesty International se bat pour que les droits des personnes qu'elle défend soient respectés en faisant appliquer ou évoluer les lois dans le respect du droit international.

